



21 bis, rue de Bruxelles
75439 Paris Cedex 09
tél. : 01 48 78 25 00
www. agessa. org



Service auteurs
Fax. : 01.48.78.07.78
Courriel : auteurs@agessa.org

ATTESTATION

Vu le titre VIII du Livre III Chapitre 2 du code de la sécurité sociale,

Le Directeur de l'AGESSA, soussigné, gestionnaire du régime de sécurité sociale des Auteurs, en application des articles R 382-6 et R 382-7 du code de la sécurité sociale,

Atteste que :

Monsieur Jérôme JOY

Domicilié : 7 PLACE DE VILLENEUVE

06370 MOUANS SARTOUX

est assujetti, en sa qualité d'auteur, sur ses revenus artistiques, aux cotisations du régime de sécurité sociale des artistes-auteurs ainsi qu'à la contribution sociale généralisée et à la contribution pour le remboursement de la dette sociale (système de la retenue à la source appelée « précompte »), conformément aux dispositions des articles L 382-3, L 382-5, L 136-2-1 et L 136-5 du code de la sécurité sociale.

Fait à Paris, le 15 avril 2009

Le Directeur
Par ordre

Carine ERNST

